

Randonnées Pédestres Montagne 2021
Dispositions particulières pour l'organisation
Des randonnées du Programme 2021
En raison du maintien des contraintes de la situation Sanitaire
Projet PrgVdef

Dispositions principales :

Inscription préalable obligatoire pour chaque sortie (voir modalités en fin de document)

Seuls 30 participants maximum par sortie seront autorisés

(Encadrement compris à raison d'un animateur par groupe)

Chaque groupe sera limité à 6 participants (animateur compris)

En conséquence, nous ne constituerons que 5 groupes au départ de chaque randonnée

Covoiturage

1) Situation pour la reprise de l'Activité

Rassemblement sur le Parking du Point de départ de la Randonnée

Pas de rassemblement à Carrefour Bassens

Les participants devront se rendre directement au Point de départ de la randonnée.

Des regroupements de participants pourront être réalisés pour accéder au point de départ de la randonnée du jour afin de minimiser le nombre de véhicules à stationner à ce point.

La page de la sortie sur le site internet vous fournira les précisions nécessaires

(Itinéraire vers le lieu de départ, Horaire de rendez-vous, Temps de parcours du trajet)

Eventuellement, un point de regroupement des véhicules pourra être défini afin de faciliter la partie terminale du parcours.

L'animateur responsable de la sortie assurera le pointage des participants au point de départ de la randonnée.

Portez un masque dès votre arrivée sur le lieu du rassemblement.

Et respectez les geste barrières avant le départ.

Suivant les véhicules disponibles et les participants inscrits, une préparation de covoiturage pourra être préparée.

Les fiches de voitures seront à compléter avant le départ par le conducteur de chaque véhicule

Cette fiche sera mise sur le site sur la page de l'activité (format pdf)

Cette fiche sera remise au responsable de la sortie, puis au responsable de l'activité qui tiendra un listing global et archivera ces documents

Seules 4 personnes pourront être véhiculées ensemble avec port du masque obligatoire.

Les passagers d'un véhicule devront obligatoirement occuper le même siège à l'aller et au retour vers le lieu de la randonnée.

Pas de changement de véhicule entre le trajet du matin et celui de retour en fin d'après-midi

2) Après levée des contraintes sanitaires en cours.

Rassemblement sur le Parking de Carrefour Bassens

Arrivez 15 minutes avant l'heure de départ afin de faciliter l'organisation du covoiturage.

Portez un masque dès votre arrivée sur le lieu du rassemblement de Carrefour Bassens.

Et respectez les geste barrières avant le départ.

Chaque participant devra se rapprocher du responsable du covoiturage (Animateur désigné sur le programme) qui assurera le pointage des participants inscrits afin de se voir attribuer une place dans un véhicule qui tiendra un listing global et archivera ces documents.

Seules 4 personnes pourront être véhiculées ensemble avec port du masque obligatoire

Regroupez-vous en fonction du groupe de randonnée auquel vous souhaitez appartenir pendant la journée.

Dans certains cas les covoitages pourront être distincts entre le G1 ou le G2.

Suivant les desiderata des inscriptions, le G1 ou le G2 seront dédoublés ou triplés (limite de 6).

Les fiches de voitures seront à remplir avant chaque départ de Bassens par le conducteur de chaque véhicule et à remettre au responsable de l'activité.

Organisation des randonnées :

Randonnée uniquement par groupe de 6 personnes

Les groupes (5 maximum) seront organisés au point de départ.

Pas de changement de groupe de randonnée en cours de journée.

Les points de départ et les objectifs peuvent être différents pour chaque groupe conformément au programme.

Avant le départ de la randonnée, un rappel des gestes barrières et des règles de comportement durant la marche sera effectué.

Pas de port du masque pendant la randonnée.

Respecter des distances de 2 à 5 m entre randonneurs successifs suivant la vitesse de marche

De front, sur les pistes larges, respecter une distance latérale de 1,5m entre randonneurs

Eviter tout contact physique et crachat

Dans le cas de groupes successifs sur le même parcours, les animateurs devront veiller à ne pas se rejoindre et à maintenir un écart d'au moins 100m entre les différents groupes

Lors des pauses, ne pas échanger de denrées ni de boissons ni de matériel

Ne pas faire de regroupement massif des participants

Recommandations

Augmenter les distances de sécurité (vigilance des animateurs) suivant la vitesse de progression

Attention à l'utilisation partagée des outils d'orientation (GPS, Boussole, tablette) et de communication (voir le cas des **Talkies Walkies**)

Matériel :

Pas de prêt de matériel entre participants

En complément des équipements habituels requis pour participer aux randonnées

Chaque randonneur doit être en possession

De masques

De gel ou liquide Hydroalcoolique

De mouchoirs jetables ou papier absorbant

Les collations et boissons sont personnelles

Venir avec vos chaussures de randonnées dans un sac particulier

Prévoir le nécessaire pour désinfecter le matériel avant et après la randonnée

Points particuliers pour l'usage des Talkies Walkies non nominatifs à désinfecter avant et après la sortie par l'animateur qui en a disposé durant la journée.

En fin de sorties les TW seront à désinfecter avant remise dans la valise de transport

Pendant la randonnée, les TW ne doivent pas être échangés entre animateurs

Pause déjeuner

Emplacement de cette pause : Ne pas rester au point culminant ou au col mais rechercher un emplacement à l'écart afin de ne pas favoriser la proximité avec d'autres groupes.

Cas le plus défavorable : Objectif unique pour nos différents groupes

Les animateurs devront :

Lors de la reco, envisager la situation la plus appropriée pour ce moment essentiel dans le déroulement de la randonnée

Lors de la sortie veiller à respecter des distances entre participants d'un même groupe et gérer les distances entre les différents groupes

Si l'objectif est le but d'un seul groupe, veiller uniquement aux distances entre les membres du groupe

Modalités d'inscription

Vous disposez d'une adresse mail

Inscription sur le site Internet : www.adapar.fr

Suivant les modalités d'inscriptions habituelles si vous avez créé votre mot de passe

Suite à votre inscription sur le site,

Adressez un mail ou un SMS au responsable de l'activité pour lui préciser

- Votre participation au covoiturage avec votre véhicule.
- Le groupe (1ou 2) avec lequel vous souhaitez randonner.

Vous ne disposez pas d'une adresse mail,

Ou vous rencontrez des problèmes informatiques pour vous inscrire.

Appelez le responsable de l'activité

(François LANDRAT tel 06.07.41.03.02 mail landrat@orange.fr)

Qui réalisera votre inscription et vous demandera de lui préciser

- si vous participez au covoiturage avec votre véhicule
- le groupe (1ou 2) avec lequel vous souhaitez randonner

Dans les deux cas seuls les 30 premiers inscrits pourront participer à la sortie

Sur le site Internet, pour chaque sortie, une page, illustrée de quelques photos, sera créée afin de regrouper toutes les informations concernant la sortie.

(Nombre de groupes, animateurs de chaque groupe, caractéristiques de la sortie, dénivelé cumulé, distance) et tout ce dont vous auriez besoin pour faciliter votre inscription.)

Les compositions des groupes seront faites suivant les desideratas des participants en partant de la base actuelles G1 ou G2 (le programme prévoit sauf cas particuliers).

Nous pourrions obtenir suivant les sorties les configurations de groupes suivants

G1a/ G1b et G2a/ G2b /G2c Ou G1a/ G1b /G1c et G2a/ G2b